

DU SAMEDI 27 JANVIER 2018

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Hélène LA SALMONIE, Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Gérard CARREAU, José CERVERA, Gérard CORNET, Francis DUBES, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Georges IKHLEF, Claude PEUDUPIN, Boris ROHOU.

Absents ou Excusés : Ulla DELPECH, Claire FOUNTAINE, Annick MICHAUD, Mrs Francis CHEVALIER, Roland DANO, Roland DESFORGES, Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Geoffrey GIBERT, Alain GOUX, François GRIMMEISEN, Victor MALDONADO, Jean-Louis MATTEI, Briec PERNES, Antoine TEXIER.

Démission : Philippe COUFFY,

Invités : Mme Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Cédric LEROY (excusé), Patrick MAURIN (absent), Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur du 9 septembre 2017,

Présentation du relevé de décisions du Bureau Exécutif du 16 décembre 2017,

Présentation et validation du bilan financier 2017 en présence de l'Expert-Comptable et du Commissaires aux Comptes.

Validation du taux des cotisations 2018.

Présentation des fiches actions 2018 (demandes de subventions Région et CNDS)

Validation du budget prévisionnel 2018.

ODJ de l'AG ligue.

Fonctionnement ligue :

- Règlement de prise en charge des entraîneurs sous convention Ligue/Club.
- Point sur matériel ligue (mise à disposition – vente – achat)
- Information sur les fusions des CROS / CFA.
- Candidature au CA du CROS Nouvelle Aquitaine.

La séance est ouverte à 10h20 à la Maison Régionale des Sports à Talence

Raymond Gohier accueille les participants à ce CA, en leur souhaitant une bonne année 2018.

DECISION 1 - APPROBATION DU PV DU CA DU 13 MAI 2017.

Quelques membres du CA demandent à ce qu'il y ait plus de 2 CA dans l'année. Vu la fixation des dates des prochaines réunions à la fin de chaque séance, ils invitent chaque membre à prendre les dispositions nécessaires à leur présence à ces réunions.

Voté à l'unanimité des présents.

Pour l'approbation du PV du BE du 16 décembre, il rappelle que celui-ci sera voté en prochaine réunion du BE.

DECISION 2 - PRESENTATION ET VALIDATION DU BILAN FINANCIER 2017 par Christophe DUNOYER :

Quelques membres du CA font remarquer que nous n'avons pas du tout les mêmes documents que ceux projetés sur écran. Les produits de fonctionnement s'élèvent à 726 000€, les charges de fonctionnement à 511 000€, etc.. soit un résultat courant non financier de -6 000€. Capacité d'autofinancement égale à 20 000€. Le fond de roulement s'élève à 168 000€. Voir fichier joint.

Le compte de résultats est voté à l'unanimité des présents.

DECISION 3 – VALIDATION DU TAUX DES COTISATIONS 2018 :

Une augmentation de 2% des cotisations clubs, licences clubs et PVR est adoptée à l'unanimité des présents.

DECISION 4 : VALIDATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018 : Voir fichiers joints.

Brigitte demande davantage de lisibilité des budgets prévisionnels pour chaque responsable de commission. Raymond répond que ce travail va être entamé lors du prochain BE.

Force nous est de constater que les subventions publiques vont baisser d'environ 22%.

Objectifs prioritaires :

- La dynamisation des bassins : critères, schémas nautiques, PER, etc...
- Aide aux CDV par une part des réversions PVR. (15% de la somme reversée).

L'équilibre produits/charges s'établit sur 862 666€.

Mettre en chantier le Sport Santé, s'occuper du sponsoring AG2R, etc...

Raymond nous dit que la répartition du budget 2018 approuvé par l'AG sera étudiée par commission au prochain BE.

Jacques propose d'étudier l'hypothèse de l'achat de deux véhicules par la Ligue, attribués aux deux plus gros « rouleurs » que sont Raymond et Gildas. Raymond précise qu'à ce sujet la FFVoile avec son partenaire Ford et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ont demandé à Raymond de faire remonter ses besoins pour la Ligue. Il nous faut faire une étude très sérieuse de cette proposition.

Vote du Budget prévisionnel 2018 : 13 pour et 1 abstention.

DECISION 5 : ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 : L'ordre du jour a déjà été diffusé dans les convocations aux clubs envoyées le 19 janvier

- 1- Prise de parole des personnalités présentes
- 2- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2017
- 3- Rapport moral du Président
- 4- Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale
- 5- Rapports d'Activités des commissions :
 - Commission Sportive :
 - Commission « Habitable »
 - Commission « Voile légère »
 - Commission « Arbitrage »
 - Commission « Calendrier »
 - Commission Développement :
 - Commission « Handivoile »
 - Commission « Voile Verte »
 - Commission « Label »
 - Commission « Pratique Féminine »
 - Commission Communication
 - Commission Formation
- 6- Rapport financier 2017
 - Intervention de l'Expert – Comptable et du Commissaire aux Comptes
 - Approbation des comptes de l'exercice clos
 - Affectation des résultats
- 7- Présentation du budget prévisionnel 2018
- 8- Election du Conseil d'Administration : (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 27 janvier 2018)
 - Election au Conseil d'Administration de la Ligue (un poste à pourvoir)
 - Election du représentant des Etablissements Affiliés au Conseil d'Administration de la Ligue Nouvelle Aquitaine
- 9- Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 27 janvier 2018)
- 10- Proclamation des « Top-Clubs » régionaux 2018
- 11- Adoption des taux de cotisation 2018
- 12- Proclamation des résultats des élections
- 13- Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 27 janvier 2018)

Clôture de l'AG

Liste des représentants de la LVNA à l'AG de la FFVoile :

BOISNARD Jacques
CAHUZAC Christiane
DESFORGES Roland
GOHIER Raymond
HAMART Patrick
IKHLEF Georges
LIMOUZIN Éric
MAURIN Patrick
RIGAUD Géraldine
ROHOU Boris
VIAUD Brigitte

POINT SUR LES LICENCES ;

Par rapport à 2016, grosse perte sur les adultes : -2,75% ou 151 licences,
stabilité sur les jeunes : +1% ou 17 licences,
PVR : +5% ou 1100 licences.

DECISION 6 : REGLEMENT DE PRISE EN CHARGE DES ENTRAINEURS SOUS CONVENTION LIGUE/CLUB :

Raymond propose que pour les déplacements des entraîneurs, les déplacements et l'hébergement soit pris en charge par la Ligue. Pas de déplacement d'hébergement et de restauration individuel. Ensuite les frais de route, restauration et hébergement des coaches seront partagés par le nombre des coureurs managés. Mais la condition de cette prise en charge est subordonnée à l'établissement d'un budget entraîneur et coureurs, fourni un mois avant la régates ou le stage pour pouvoir être présenté aux parents des coureurs accompagnés. Une convention d'accompagnement sera signé entre la Ligue, le coach et les coureurs engagés.

Un accord est trouvé sur le principe d'un budget à respecter par convention tripartite. Nous allons faire un essai sur 6 mois jusqu'à la fin des Championnats de France.

DECISION 7 : POINT SUR LE MATERIEL NAUTIQUE DE LA LIGUE :

Au sud de la Nouvelle-Aquitaine la Ligue possède 5 bateaux dont 4 sont en convention avec les clubs qui servent de port d'attache. Mais Gildas étant beaucoup moins présents sur les régates, le suivi des entretiens de ces bateaux n'est plus assuré et les clubs dépositaires et Gildas s'en plaignent.

L'idée de Gildas, vue l'âge des bateaux, est de les vendre à un tarif préférentiel aux clubs hébergeurs à charge de les rendre disponibles pour la Ligue à la période des Championnats de France.

Dans l'immédiat il faut fournir un bon bateau avec remorque pour Thomas BRUMEAUX pour Palamos. Pour le reste nous réfléchissons encore.

DECISION 8 : CANDIDATURE DE LA LIGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROS NOUVELLE-AQUITAINE:

La fusion des trois anciens CROS est faite. Le nouveau CROS est sous la direction d'une gouvernance jusqu'à mi-mars. Donc un nouveau CA va être élu. A nous de savoir si la LVNA présente un candidat.

C'est oui en la personne de José CERVERA, candidat et désigné à l'unanimité du CA de la LVNA.

DECISION 9 – PER

Pour la prochaine saison sportive 2018-2019, la Ligue ne prendra pas en charge des stagiaires étrangers à la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les CFA Aquitaine et Poitou-Charentes ont fusionnés et le nouveau président est celui de Poitou-Charentes . Le nouveau CFA a perdu sa qualification Tourisme. La nouvelle directrice est Lydie LABASTIE de l'ex-Aquitaine.

Il est 16h55, Raymond lève la séance du Conseil d'Administration en souhaitant bon retour à chacun.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

